



# Le FN « défenseur de la Fonction publique » : la nouvelle imposture de l'extrême droite

Les récentes affaires de militants syndicaux candidats FN aux cantonales ont de nouveau mis en lumière la stratégie frontiste d'investissement de la question sociale. Dans ce cadre, le FN s'érige notamment en défenseur des services publics.

Loin de marquer une rupture avec les thèses historiques du parti, marquées par l'idéologie la plus libérale, ce positionnement constitue en réalité une imposture au service de l'entreprise de banalisation du FN engagée par Marine Le Pen.

Celle-ci vise notamment les agents de la Fonction publique et, le 23 février dernier, elle leur a adressé une longue lettre dont l'objet est de « clarifier les choses » puisque « beaucoup d'entre vous ont cru de bonne foi que le Front national est votre ennemi, l'ennemi des fonctionnaires ».

Marine Le Pen parsème son propos de lyriques déclarations de principe louant son rôle et ses qualités. Elle affirme même vouloir « tourner la page » de la Révision générale des politiques publiques.

Un examen attentif de son propos et sa confrontation avec le programme du FN<sup>(1)</sup>, font apparaître la vérité : oui, le FN est bien l'ennemi des fonctionnaires.

## Missions : les principes républicains attaqués !

M. Le Pen avance l'attachement de son parti aux notions d'intérêt général, de protection, de solidarité.

Mais elle ne précise pas que la préférence nationale, notion structurante du programme de son parti, est totalement contraire à la Constitution et aux principes fondamentaux de la Fonction publique. La préférence nationale consiste en effet notamment à donner la priorité voire l'exclusivité aux Français pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc... On est là bien loin de la neutralité et de l'égalité de traitement, sans lesquels l'intérêt général n'a pas de sens.

Les expériences locales de gestion municipale frontiste ont d'ailleurs largement démontré que le FN

pratique une gestion clientéliste et partisane des services publics, et agit à l'inverse de leurs principes directeurs. Il a alors fait bien peu de cas des garanties statutaires des agents, particulièrement en matière de libertés syndicales, libertés qu'il entend d'ailleurs remettre en cause par exemple pour les magistrats.

De même, durant le mouvement de l'automne 2010 sur les retraites, le FN a dénoncé à plusieurs reprises la mobilisation sociale, le rôle des syndicats et mis de fait en cause l'exercice du droit de grève. Comme il l'avait déjà fait auparavant, le FN s'est alors de nouveau positionné comme un ennemi du syndicalisme et un adversaire résolu de l'exercice démocratique du droit constitutionnel de grève.

Enfin, le FN promeut une conception centraliste et autoritaire de l'intervention publique, axée sur les missions dites régaliennes de l'Etat conçues comme des outils de contrôle social.

(1) Version consultée sur le site du FN le 31 mars 2011

## Effectifs : la poursuite de l'austérité !

M. Le Pen dénonce les conséquences de la politique actuelle en terme d'emplois, dans la police, la gendarmerie, l'armée, l'école, l'hôpital.

Face à cette situation, M. Le Pen précise que « *Redresser l'Etat, permettre à la Fonction publique de retrouver confiance, seront nos principes directeurs. Ils ne se confondent pas avec une course aux effectifs. Le sens des responsabilités, et l'exigence de justice sociale que nous portons, nous obligent à une bonne gestion des deniers publics* ». Inscrivant ses pas dans la logique libérale qui a cours, le FN entend donc en réalité poursuivre dans la voie d'une politique de l'intervention publique définie par une approche gestionnaire. Son programme affirme d'ailleurs clairement que « *l'État omnipotent est devenu une surcharge pour les comptes de la Nation et un danger pour les libertés économiques* ».

M. Le Pen annonce que les « *fonctions essentielles de l'Etat verront leurs effectifs restaurés* ». Le programme de son parti prévoit effectivement le recrutement de policiers, gendarmes, magistrats, gardiens de prison, militaires, dans le cadre d'une conception ultra-sécuritaire de la société.

Concernant le reste des missions, le FN ne préconise nulle rupture avec la politique actuelle. En matière d'éducation, son programme prévoit de réduire la part de personnel administratif au profit du personnel enseignant, et en aucun cas de revenir sur les suppressions massives de postes. Il ignore ainsi les réalités du système éducatif tout en entretenant le mythe populiste des fonctionnaires affectés à des tâches inutiles. Pour répondre à la crise de l'hôpital qui appelle une politique ambitieuse de création de postes, le FN préconise un « *aménagement* »

des 35h pour les personnels soignants, occultant le fait que ces agents effectuent déjà des millions d'heures supplémentaires qui pour l'essentiel ne sont ni payées ni récupérées. Par ailleurs, M. Le Pen dénonce la « *fuite en avant des collectivités territoriales* » qui « *devront enfin maîtriser leurs effectifs* », position là encore conforme au dogme sarkozyste. Loin de répondre aux préoccupations des fonctionnaires en matière d'emploi, le FN n'entend donc en réalité nullement rompre avec la politique actuelle de réduction de l'emploi public.

## Salaires : le partage de la misère !

Alors que s'accroît la perte de la valeur du point d'indice rapportée à l'inflation, M. Le Pen propose « *de revaloriser les salaires les plus faibles de la fonction publique, en cessant notamment de traiter de façon uniforme l'ensemble des agents publics. Le gel des rémunérations pour tous, petits ou hauts fonctionnaires, est ainsi particulièrement choquant quand on connaît la faiblesse des traitements réservés au bas de la hiérarchie. Les situations devront être différenciées.* ».

Ignorant la revendication des fonctionnaires d'une augmentation significative de la valeur du point, seule mesure à même de garantir le pouvoir d'achat de tous, le FN propose donc un partage populiste de la misère consistant à prioriser les salaires les plus faibles en matière de revalorisation. Une fois de plus, le FN accentuerait ainsi la politique déjà en œuvre de différenciation des modes de rémunération et de déstructuration de la grille des salaires, approche qui est source de concurrence entre agents et de creusement des inégalités d'accès au service public pour les usagers.

**Au final, il apparaît donc nettement que le FN s'inscrit dans la continuité et même l'aggravation des politiques à l'œuvre de déconstruction de la Fonction publique. Son projet est régressif et même destructeur. Il ne répond ni aux besoins des usagers ni aux préoccupations des agents. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et fait fi de l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population. C'est donc bien en ennemi de la Fonction publique que le FN doit être considéré par les usagers et par les agents.**